Cette ville a été désignée dans des conditions assez curieuses à conter : le 21 décembre, le maire de Biarritz recevait une dépêche, signée Hermonn, lui demandant si la ville pouvait offrir « des habitations » convenables pour une famille distinguée, avec des dépendances pour soixante personnes ». Une réponse affirmative fut télégraphiée et, trois jours après, deux courriers arrivèrent, mystérieux, qui se mirent en rapport avec la municipalité et visitèrent les villas. Le choix se fixa sur le pavillon et le chalet du comte Gaston de la Rochefoucauld, et on prit comme annexe la villa Evers. Quand tout fut décidé, M. Hermann déclara qu'il était « le directeur des voyages de S. M. la reine Victoria sur le continent » et que ces diverses habitations étaient destinées à la reine d'Angleterre. Biarritz aura l'honneur de recevoir Sa Majesté à la fin de février : la Reine voyagera, comme dans ses déplacements, sous le nom de comtesse de Balmoral.

***

Les dispositions sont prises dès maintenant, sur la demande même de M. Floquet, pour donner à la Reine toutes les facilités de communication dont elle jouit à Londres. Sa résidence va être reliée avec le bureau télégraphique de Biarritz et le téléphone sera établi ; le service des ponts et chaussées va surveiller activement l'état des routes qui avoisinent la ville.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

CONSEIL DE CABINET

Paris, 10 janvier.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet sous la présidence de M. Floquet.

Les laïcisations

M. Lockroy a soumis à ses collègues une circulaire adressée aux préfets : il annonce qu'il a décidé de faire dresser et publier sans aucun délai le relevé total, détaillé commune par commune, des laïcisations et de leurs résultats, tant au point de vue du nombre des élèves qu'au point de vue des dépenses.

Ce relevé démontrera l'inanité absolue des attaques dirigées dans ces derniers temps contre la loi scolaire. L'exécution en a été confiée à la commission de statistique et présentera ainsi des garanties absolues d'authenticité et d'impartialité.

La licence en droit

Le ministre de l'instruction publique a exposé ensuite au Conseil un projet de réorganisation de la licence en droit. Le ministre avait saisi la Faculté de droit de Paris de cette question au mois de novembre dernier.

La Faculté a répondu par un très remarquable rapport de M. Buffenoir. Le nouveau régime institue un grade unique, deux types d'études y aboutiraient également. On l'élargirait et on vivifierait l'étude du droit par une plus large place à la législation, industrielle, économique et coloniale, au droit des gens, au droit international, aux sciences et à la législation financière.

Le ministre demandera que cet enseignement soit établi non seulement à Paris mais dans les facultés des départements. Enfin, M. Lockroy a appelé l'attention du ministre de la justice, garde des sceaux, sur une lettre pastorale de l'évêque de Sens où l'enseignement laïque est dénoncé comme immoral.

La traite des noirs

L'amiral Krantz, ministre de la marine, a communiqué au Conseil une dépêche du gouverneur d'Obock l'informant qu'il a pris, de concert avec le commandant du navire *Le Météore*, des mesures pour surveiller et réprimer la traite des noirs.

L'administration de la marine

Le ministre de la marine a annoncé qu'il soumettrait à la signature de M. Carnot un décret modifiant l'organisation des corps administratifs secondaires de la marine. Les modifications ont surtout pour but d'améliorer la situation des employés des grades inférieurs.

L'instruction militaire à l'École centrale

Le Conseil a été saisi par le ministre du commerce d'une demande du directeur de l'École centrale tendant à obtenir l'autorisation de donner l'instruction militaire aux élèves de l'école : M. Pierre Legrand doit s'entendre avec son collègue de la guerre sur les mesures à prendre pour l'organisation des exercices.

Chambre des Députés

Séance du 10 Janvier

Présidence de M. Pierre BLANC, doyen d'âge

La séance est ouverte à 2 heures.

Nomination des secrétaires

L'ordre du jour appelle le deuxième tour de scrutin pour la nomination de deux secrétaires.

M. le Président. — Voici le résultat des votes pour l'élection des deux secrétaires.

Nombre de votants, 319. — Majorité absolue, 159

MM. Lecour (droite).	228	voix
Humbert	132	»
Rabier	127	»
Voix diverses	60	»

M. Lecour, ayant seul obtenu la majorité, est proclamé secrétaire.

Il y a lieu de procéder à un troisième tour de scrutin pour la nomination du huitième secrétaire.

L'Election des questeurs

Il est procédé au scrutin pour l'élection des questeurs.

M. le président. — Le scrutin pour la nomination de trois questeurs donne les résultats suivants :

Nombre de votants	359
Bulletins blancs ou nuls	2
Suffrages exprimés	352
Majorité absolue	177

Ont obtenu :

MM. Royer	213 voix
Guillaumou	192
Martin Nadaud	119
Bizarelli	105
Général de Frescheville	91
Madier de Montjau	73
Mesureur	60

MM. Royer et Guillaumou ayant obtenu la majorité sont proclamés questeurs.

Il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin pour la nomination du troisième questeur.

M. le Président. — M. Madier de Montjau remercie ceux de ses collègues qui ont bien voulu penser à lui et persiste à ne point se porter candidat à la questure.

3e tour de scrutin

M. le président. — J'ai l'honneur de faire connaître le résultat du 3e tour de scrutin pour l'élection d'un secrétaire.

Nombre de votants	306
Suffrages exprimés	305
Majorité absolue	155

Ont obtenu :

MM. Humbert	160 voix
Duchesne	79 —
Rabier	61 —

En conséquence, M. Humbert est proclamé secrétaire.

M. le président. — Le résultat du 2e tour de scrutin pour l'élection d'un questeur donne les résultats suivants :

Votants : 334 — Suffrages exprimés : 333
Majorité absolue : 167

Ont obtenu :

MM. Nadaud	154 voix
Bizarelli	103
Général de Frescheville	66
Divers	9

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a lieu à un 3e tour de scrutin.

M. le président. — M. Bizarelli me fait connaître qu'il ne maintient pas sa candidature.

Il est procédé au 3e tour pour l'élection du 3e questeur.

3e tour, M. Martin Nadaud est élu questeur.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. Méline prononce le discours suivant :

« Mes chers collègues,

» Vous m'avez fait le très grand honneur de me continuer les pouvoirs que vous m'aviez décernés au mois d'avril dernier.

» Vous l'avez fait à une imposante majorité qui ne peut que fortifier votre autorité en fortifiant la mienne et dans un esprit de haute discipline que je considère comme un des meilleurs symptômes de l'heure présente.

» Je suis profondément touché de ce nouveau témoignage de votre confiance, plus touché que du premier, parce qu'il a pour moi la valeur d'un jugement, sur la manière dont j'ai rempli le devoir difficile que j'avais accepté.

» Il me prouve que ma conscience ne me trompe pas quand elle m'affirme que j'ai fait tous mes efforts pour être impartial et bienveillant vis-à-vis de tous mes collègues sans distinction.

» Je n'ai qu'une ambition à ce fauteuil, c'est d'être juste et surtout de servir de trait d'union entre vous, pour aider de toute la force de ma conviction au triomphe de cette politique d'apaisement et d'union, que commandent à la fois l'intérêt supérieur de la patrie et celui de la République.

» Cette politique s'impose plus que jamais en ce moment, si nous voulons donner son véritable caractère et sa grandeur à cette imposante solennité commémorative de notre histoire nationale que nous allons célébrer au milieu des œuvres admirables de la paix et du travail du monde.

» Je dois dire que, dans cette voie, j'ai rencontré votre concours le plus sympathique et je vous en suis profondément reconnaissant.

» J'ai éprouvé plus d'une fois que dans cette Chambre ce n'est jamais en vain qu'on fait appel aux sentiments élevés, au respect de la dignité parlementaire, qu'on ne parviendra jamais à étouffer dans les assemblées libres, parce qu'il n'est pas autre chose que le respect de la dignité nationale elle-même.

» Mais ce qui a le plus contribué à faciliter ma tâche, je ne me le dissimule pas, c'est l'énergique résolution que vous avez prise de vous tracer d'avance un plan de travail et de le suivre avec une rigueur inflexible.

» Grâce à cette excellente méthode vous êtes arrivés à voter, en moins de six mois, des lois difficiles et d'une haute importance depuis longtemps attendues par le pays, et toujours ajournées.

» Telles la loi sur la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes, la loi sur les heures de travail, sur la réforme de la législation des faillites.

» A côté de ces grandes lois, si délicates et si compliquées, qui intéressent à si haut degré les classes laborieuses et le monde des affaires, il en est d'autres qu'il est juste de porter à votre actif, bien qu'elles aient eu moins de retentissement, car elles ne sont pas moins profitables au pays.

» J'en ai relevé pour cette année, jusqu'à 40 de cet ordre, qui touchent à l'agriculture, à l'industrie, aux travaux publics, à l'armée.

» Si elles n'ont pas donné lieu à de longues discussions c'est qu'elles avaient été dans le sein de vos commissions l'objet d'une élaboration approfondie, et je ne parle ni de la discussion du budget qui, pour la première fois depuis longtemps n'a pas un seul instant dévié de son véritable terrain, ni de cette grande discussion encore en cours, de la loi sur le recrutement, qui a eu au moins ce double avantage d'éclairer tous les côtés de ce difficile problème : de trouver, par l'ardeur passionnée des orateurs, combien les représentants de la nation attachent d'importance à tout ce qui touche à l'organisation de notre vaillante armée.

» Et maintenant mes chers collègues, il ne vous reste qu'à achever ce que vous avez si bien commencé en arrêtant aussitôt que vous le pourrez les grandes lignes des travaux de votre session et en respectant ensuite votre ordre du jour.

» Si vous le faites comme je n'en doute pas, je n'hésite pas à dire qu'il vous sera facile d'établir devant le pays que cette législature peut, par le travail utile, soutenir la comparaison avec toutes celles qui l'ont précédé.

» En tout cas, vous aurez prouvé qu'il faudrait peu de chose pour que le régime parlementaire, qui a déjà sur les autres cette incontestable supériorité de mieux garantir l'ordre véritable et la sécurité nationale, peut être en même temps un excellent instrument de travail législatif et de réformes pratiques.

» Il suffit pour cela d'une bonne organisation intérieure et d'une forte discipline.

» Si on pouvait y ajouter la continuité des législatures, ce problème serait à mon avis résolu ; il ne serait plus qu'une question de temps et d'expérience ; et c'est au moment où l'expérience se poursuit qu'elle commence à produire ses résultats qu'on pourrait songer à retourner en arrière et à couper l'arbre à sa racine quand il va produire ses fruits.

On s'imagine que c'est en enlevant à notre démocratie si ombrageuse le premier de ses droits ; celui de contrôle et de libre discussion qu'on pourra la gouverner et la maîtriser et on ne s'aperçoit pas qu'on ouvre une ère de crise au lieu de la fermer.

Comment justifier d'ailleurs tant d'impatience, est-ce que la liberté de l'Angleterre, émancipée bien avant nous, a mis des siècles à faire son éducation parlementaire, la perfectionne encore tous les jours et la France au lendemain de son affranchissement voudrait déjà être arrivée au but. Elle proclamerait qu'elle est à bout d'efforts et qu'elle refuse d'aller plus loin et qu'elle abdique par lassitude. Je me refuse à croire une pareille défaillance de la vaillante nation française, à tant de légèreté et d'imprudence de sa part.

Je suis profondément convaincu, au contraire, qu'elle écoutera plus volontiers les conseils virils, les exhortations patriotiques de notre vénéré doyen ; elle applaudira aux paroles éloquentes de ce représentant des générations vigoureuses enfantées par la Révolution française, qui, arrivé à la fin de sa longue et si honorable carrière, ne se sent ni fatigué ni découragé, qui a foi dans l'avenir et qui marche franchement devant lui comme un bon français et un bon citoyen, les yeux toujours fixés sur cette belle et fière devise de nos pères : « Tout pour la patrie et pour la liberté. »

L'affichage du discours

Ce discours a été fréquemment applaudi et salué par de triples salves d'applaudissements.

M. Pichon demande l'affichage de ce discours.

M. Floquet répondant aux observations de la droite dit que l'affichage de 35,000 communes coûte seulement 6,000 fr.

L'affichage est voté.

La Chambre fixe son ordre du jour.

La séance est levée.

Séance samedi.

Comme toujours le général Boulanger n'a pas assisté à la séance.

SÉNAT

Séance du 10 Janvier 1889

Présidence de M. le comte DE BONDY, doyen d'âge

La séance est ouverte à deux heures.

Election du Président

Le scrutin est ouvert pour l'élection du président ; il est clos à trois heures et donne les résultats suivants :

MM. Le Royer	181 voix (élu)
Audren de Kerdrel	3 »
Tirard	1 »
Challemel-Lacour	1 »
Bulletins blancs	12

M. Le Royer est proclamé président pour l'année 1889. (Applaudissements).

Election des vice-présidents

Sont nommés vice présidents :

MM. Humbert	161 voix
Magnin	159 »
Challemel Lacour	112 »

Il est procédé à un deuxième tour pour la nomination du 4e vice-présidents.

Obtiennent : M. Tirard	81 voix
M. de Marcère	77 »

Le 3e tour est renvoyé à demain à 2 heures.

Election des secrétaires

Sont élus : M. Hugot, par 142 voix ; M. Goujon par 142 ; M. Pradal, par 142 ; M Maze, par 138 ; M. Franck-Chauveau, par 129 et M. Huon de Penanster par 91.

Election des questeurs

Le scrutin pour les questeurs donne 169 voix à M. Gayot, 158 à M. Corbon et 157 à l'amiral Peyron qui sont élus.

La séance est levée à 5 heures 25.

LA DÉMISSION DE M. BOULANGER

Paris, 10 janvier.

Ce n'est que samedi que le général Boulanger remettra sa démission de député du Nord.

LE MINISTRE DU COMMERCE à l'Hôtel des Postes

Paris, 10 janvier.

Le ministre du commerce, accompagné du chef et du sous-chef de son cabinet, a visité cette après-midi l'hôtel des Postes.

Il a été reçu par M. Coulon, directeur général, M. Fribourg, chef du matériel, et M. Pinault, receveur principal.

M. Pierre Legrand a visité l'hôtel des Postes avec le plus grand intérêt ; il s'est rendu compte de l'organisation générale des divers agencements et notamment du système d'ascenseur, dont le bon fonctionnement est maintenant assuré.

UN CURIEUX PROCÈS DE PRESSE

Paris, 10 janvier

Le *Gil Blas* et M. Henry Fouquier se sont assignés réciproquement devant le tribunal civil de la Seine pour usurpation du pseudonyme de Colombine et demandent 25,000 fr. de dommages-intérêts.

Le *Gil Blas* soutient qu'il a inauguré ce pseudonyme en 1879, que M. Fouquier n'a fait que l'y trouver lorsqu'il est devenu l'un de ses chroniqueurs en 1883 et par conséquent Colombine est la propriété du journal.

M. Henry Fouquier répond que de 1883 à 1888, c'est-à-dire pendant cinq années il a eu la jouissance ininterrompue du pseudonyme, ce qui équivaut à une propriété.

A huitaine la continuation des débats.

SUICIDE D'UN SERGENT-MAJOR

Belfort, 10 janvier.

Le sergent-major Coutelier, du 151e de ligne s'est suicidé en se tirant un coup de revolver dans le cerveau, par le nez.

La mort a été instantanée.

On a trouvé sur une table trois lettres écrites par Coutelier.

LA NEIGE

Orléans, 10 janvier.

La neige a fait son apparition ce matin. Elle tombe très serrée.

DINER DIPLOMATIQUE

Paris, 10 janvier

M. et Mme Carnot ont donné un grand diner diplomatique. Tous les ambassadeurs présents à Paris y assistaient ainsi que M. Floquet et Goblet.

UN CAISSIER INFIDÈLE

Marseille, 10 janvier

Le caissier de la Compagnie des tramways s'est suicidé cet après-midi ; le directeur venait de le faire appeler et lui avait annoncé qu'il allait vérifier sa caisse

Au lieu de retourner à son poste, le caissier est descendu dans le jardin où il s'est fait sauter la cervelle.

UN VILLAGE MENACÉ

Nimes, 10 janvier.

Le village de Bellegarde, sur la ligne de Tarascon à Cette est menacé d'un épouvantable danger

La colline contre laquelle il est adossé a subi des glissements considérables provoqués par les dernières pluies, une fissure très longue et large de 75 centimètres s'est produite sur le flanc de la colline, dans la couche marneuse.

Dix maisons menacent de périr.

AFFAIRE GILLY

Montpellier, 10 janvier.

La Chambre des mises en accusation a rejeté l'opposition de M. Numa Gilly sur l'ordonnance de compétence rendue par le juge d'instruction.

ÉTRANGER

BELGIQUE

UNE BROCHURE A SENSATION

Bruxelles, 10 janvier.

Aujourd'hui est paru un opuscule intitulé : *Brochure Verte*, sans nom d'auteur, sur la nécessité de créer une marine de guerre pour la protection du commerce belge et du port d'Anvers.

Il s'agirait de 10 torpilleurs et de 12 autres bâtiments coûtant au total 6 millions.

Les journaux font grand bruit autour de cette apparition.

ANGLETERRE

COUP D'AUDACE

Voleurs surpris en flagrant délit. — Coups de revolver. — Un jeune homme grièvement blessé.

Londres, 10 janvier.

Une scène dramatique s'est passée mardi, vers huit heures du soir, dans la propriété de M. Atkins, à Muswell hill.

M. Atkins s'apprêtait, selon son habitude, à faire la lecture du soir à sa famille, lorsque son fils, M. Sawyer Atkins, ayant regardé par hasard au dehors, s'aperçut que la fenêtre de la chambre située juste au dessus de la grande porte d'entrée était ouverte.

Il appela l'attention de son père sur ce fait. Au même moment, deux hommes se montrèrent à la fenêtre et l'un d'eux, tirant un revolver, visa et fit feu.

Deux balles atteignirent M. George Atkins, un autre fils de la maison, la première en pleine poitrine, la seconde dans le ventre.

M. Atkins se mit alors à la poursuite des malfaiteurs et put en frapper un d'un coup de canne à la tête, mais les hardis coquins réussirent à prendre la fuite.

L'état de M. Georges Atkins est très grave.

Les voleurs n'ayant pas eu le temps de dévaliser la chambre dans laquelle ils se trouvaient et où ils étaient grimpés à l'aide d'échelles, n'ont emporté qu'une somme de 15 shillings.

Jusqu'à présent aucune trace des voleurs n'a été trouvée.

ESPAGNE

LES DYNAMITARDS

Une lettre anonyme

Madrid, 10 janvier.

Suivant la *Epoca*, on assurait aujourd'hui que le préfet de Madrid avait reçu une nouvelle lettre anonyme annonçant qu'un nouveau pétard éclaterait prochainement dans un endroit où il produirait un émoi plus considérable que celui qui a éclaté hier au Palais-Royal.

BRAVO LES ÉTUDIANTS !

Les césariens avaient osé insinuer que les étudiants de Paris étaient, en majorité boulangistes.

Un mensonge de plus ne compte pas pour les stipendiés de la réaction.

Les étudiants n'ont pas voulu qu'on pût douter un seul instant de leur républicanisme.

Ils ont, en maintes circonstances, répudié Boulanger et sa bande. Oubliant les querelles d'autrefois, ils ont promis aux ouvriers du parti possibiliste de marcher avec eux, la main dans la main, pour assurer le triomphe de la République et de la liberté.

S'il faut faire le coup de feu avec vous contre les ratapoils et leurs alliés, nous y sommes décidés, disait l'un d'eux à M. Lavy, conseiller municipal socialiste.

Braves jeunes gens, vous avez prouvé que les fils des bourgeois n'étaient pas aussi gangrenés que le disaient les orateurs des réunions révolutionnaires.

Ils viennent de donner une nouvelle preuve de leur amour pour la République, et de leur haine pour le boulangisme en publiant un almanach républicain antiboulangiste, appelé, croyons nous, à un très grand et très légitime succès.

Avec un courage qu'on ne saurait trop louer, — car remuer toutes ses boues devait être assez répugnant, — ils ont relevé date par date les pasquinades, les mensonges, les bassesses qui ont valu au triste héros de Paulus sa malsaine célébrité, et sont arrivés à constituer les éphémérides honteuses du boulangisme.

Une adresse éloquente aux instituteurs de France, des pièces originales en prose et en vers, d'amusantes adaptations de nos principaux poètes modernes complètent cet almanach amusant à lire et fort utile à propager.

Le prix de l'almanach est de 30 centimes mais des conditions spéciales sont faites pour la propagande.

UN DRAME POIGNANT

Un jeune ménage. — La naissance d'un bébé. — Mort de la mère. — Suicide du mari.

M. Germain P..., négociant, âgé de 32 ans, demeurant boulevard Ornano, à Paris, était marié depuis deux ans.

Sa femme, âgée de vingt-cinq ans, donnait le jour, la semaine dernière, à une mignonne fillette, qui fut baptisée sous le nom de Marcelle.

La santé de la mère s'altéra bientôt. Une péritonite survint et le médecin déclara que l'état de la malade était désespéré.

M. P..., qui adorait sa femme, voulut seul la soigner.

L'avant-dernière nuit, vers deux heures, Mme P.., après une crise épouvantable, rendit le dernier soupir.

Absolument désespéré, le mari résolut, lui aussi, de mourir. La petite fille dormait dans une chambre voisine avec sa nourrice. Le père alla embrasser sa fille, et recommanda à la nourrice de bien la soigner.

Puis il écrivit une longue lettre à sa mère, qui habite Vincennes. Il lui confiait son enfant et la priait de remplacer près de la malheureuse orpheline ses parents défunts.

Le médecin ayant ordonné des injections à la morphine pour soulager les douleurs de la malade, M. P... avait à sa disposition une dose considérable de ce toxique.

Il en absorba une forte solution et s'étendit sur un divan, près du lit, où reposait la morte.

Hier matin, la nourrice, en entrant dans la chambre de Mme P... ne rencontra que deux cadavres. Elle courut prévenir les voisins. Un médecin, immédiatement appelé, ne put que constater le double décès.

Chronique régionale

L'élection du Nord. — Nous lisons dans le *Figaro* :

On désigne M. René Baudon comme candidat boulangiste, avec le programme de dissolution et de revision par une Assemblée constituante.

Nous ne saurions apporter trop de réserve à la reproduction de cette nouvelle, qui nous paraît constituer une de ces plaisanteries que lancent après un bon diner les gens d'humeur joyeuse.

Ce serait à mourir de rire.

L'Escompte de la Banque de France

La Banque de France a réduit son escompte à 4 0/0.

Exposition universelle de 1889. — MM. Fanien, ancien député du Pas-de-Calais, et Guary, directeur général des mines d'Anzin, sont nommés membres du comité d'organisation du congrès international des habitations ouvrières.

Nominations et promotions militaires. — Corps de l'intendance militaire. — Par décret présidentiel du 4 janvier 1889, M. Marie-Pierre-Paul-Martial Maximilien Dorat des Monts, capitaine d'artillerie adjoint aux forges du Centre, a été nommé au grade d'adjoint à l'intendance militaire, en remplacement de M. Richelet, promu et désigné pour Maubeuge.

Infanterie. — Réserve. — Par décret du 9 janvier 1889, M. Bourguin, sous-lieutenant de réserve au 38e régiment d'infanterie, a été nommé lieutenant et maintenu au corps.

Syndicat central des voyageurs. — Le conseil du Syndicat central, vu l'extension que prend de jour en jour le Syndicat, et pour assurer les travaux des différents services, notamment celui si important des placements gratuits des adhérents, informe les intéressés qu'à partir du 15 janvier 1889, le siège social du syndicat sera transféré rue d'Hautefeuille, 34, Paris.

Les bureaux seront ouverts tous les jours non fériés, de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Culture du tabac en 1889. — Le département du Nord est autorisé à planter en tabac pour l'approvisionnement des manufactures de l'Etat, dans les arrondissements de Lille et Hazebrouck, 900 hectares, non compris le cinquième d'excédent toléré par la loi du 28 avril 1816.

Il est appelé à fournir sur la récolte de l'année un contingent de 2 millions 430,000 kil. de tabac. Le nombre de pieds à planter par hectare sera de 40,000

Les prix auxquels les tabacs seront payés sont fixés par 100 kil., savoir :

Tabacs marchands. — 1re qualité, 110 fr. ; 2e, 110 fr. ; 3e, 90 fr.

Tabacs non marchands. — 1re cl., 70 fr. ; 2e, 50 fr. ; 3e, 25 fr.

Pour les tabacs de *surchoix*, il sera accordé, conformément à l'article 19 de la loi du 23 avril 1816, une allocation de 10 fr. par 100 kil. en sus de 1re qualité.

Chronique Locale

ROUBAIX

Accident. — Un accident qui aurait pu avoir des suites funestes, s'est produit hier soir à l'angle des rues de la Gare et Saint Georges.

Un domestique à M. Lecat, traversait la chaussée lorsqu'en voulant se garer d'un camion qui montait de la rue de la Gare, il se jeta sur une voiture de place venant en sens inverse.

L'ouvrier de M. Lecat n'eut pas le temps de se jeter de côté, et fut atteint par un des brancards.

Une des roues de droite lui passa sur les jambes.

Immédiatement relevé par des passants il fut transporté chez M. Delaporte.

Il n'avait reçu heureusement que des contusions sans gravité.

Accident. — Mercredi soir, vers sept heures, un apprenti fondeur, Joseph Destrain, âgé de 12 ans, demeurant rue de l'Epeule, cour Mathieu, travaillait chez MM. Codron et Cie, fondeurs, rue de l'Ouest, traversant la cour de cet établissement, tomba dans un réservoir d'eau chaude que l'obscurité lui avait empêché d'apercevoir.

Aux cris poussés par le malheureux, plusieurs ouvriers accoururent et le retirèrent de cette triste position.

On requit M. le docteur Butruille qui a constaté plusieurs brûlures à la jambe droite mais sans gravité.

Il l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital.

Epileptique. — Un jeune garçon de 15 ans, nommé Charles Vamonsart, apprenti menuisier, demeurant à Wattrelos, hameau du Laboureur, est sujet à des atteintes d'épilepsie.

Hier soir, vers dix heures, passant rue de l'Ommelet, il tomba sur la chaussée. Des passants le relevèrent, puis M. le docteur Dujardin, requis pour lui donner des soins, le fit transporter à l'hôpital.

Aliénation mentale. — Un garçon coiffeur de Tourcoing, demeurant rue de la Fonderie, du nom de Louis Deveignant, âgé de 18 ans, était venu mercredi rendre visite chez son frère, rue de Ma Campagne, lorsque tout à coup il fut pris subitement d'un accès de folie.

M. le docteur Noyon le fit transporter à l'hôpital.

Expulsé. — Un sieur Jean-Baptiste Jacob, ouvrier menuisier, a été arrêté en état d'ivresse et conduit au dépôt.

Cet individu a été reconnu pour être sous le coup d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Il sera conduit à Lille.

Cours de sténographie. — Un cours gratuit de sténographie aura lieu le mardi de chaque semaine, de huit heures à neuf heures du soir, à partir du 12 février prochain.

Ce cours sera donné dans une des salles de l'école de garçons de la rue du Moulin par M. Edmond Dazin, directeur de ladite école et président du Cercle sténographique Roubaisien.

BULLETIN LAINIER

Marché à terme DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 10 JANVIER

Le marché a été plus soutenu hier que mercredi.

Les cours du contrat 2 sont restés inchangés ; ceux du contrat 1 ont subi une baisse de 2 c. 1/2 sur janvier, mai, juin, juillet et août.

Cote officielle de 4 heures

Type n° 1 :

Janvier	5.42 1/2
Février	5.35
Mars	5.30
Avril	5.30
Mai	5.27 1/2
Juin	5.27 1/2
Juillet	5.27 1/2
Août	5.27 1/2

Type n° 2 :

Janvier	5.17 1/2
Février	5.15
Mars	5.10
Avril	5.10
Mai	5.10
Juin	5.10
Juillet	5.10
Août	5.10

Ventes contrat n° 1 :

Janvier : 20,000 kilos à 5,40.
Janvier : 10,000 kilos à 5.42 1/2.
Février : 5,000 kilos à 5.35.
Février : 15,000 kilos à 5,32 1/2.
Mars : 20,000 kilos à 5,30.
Avril : 5,000 kilos à 5,30.
Mai : 5,000 kilos à 5,.27 1/2.

Ventes contrat n° 2 :

Mai : 5,000 kilos à 5,10.
Juin : 15,000 kilos à 5,10.
Juillet : 5,000 kilos à 5,10.
Août : 5,000 kilos à 5,10.

Total : 110,000 kilos.

LE HAVRE

De notre correspondant spécial

Le Hâvre, 10 janvier.

Janvier, 152.., — Février, 156.., — Mars, 156.. — Avril, 156.. — Mai, 156.50. — Juin, 156.50. — Juillet, 157.., — Août, 157.., — Septembre, 157.50. — Octobre, 157.50. — Décembre, ...

Marché à peine soutenu.

Ventes. — 25 balles sur mars à 156,50; 25 sur avril à 156.50; 50 sur mai à 156,50; 50 sur juillet à 156,50 et 157.

Disponibles, 41 ; Pérou suint, 8 ; Russie suint, prix non divulgué.

Anvers, 10 janvier.

Cote de deux heures :
En disponible, on a fait 00 balles Plata en suint.

Laine en suint

Janv., 155 .|.., fév., 150 |..
Cours sans changements.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A.

Janv., 515 .|.., février à septembre, 515 .|.. — Ventes : 40,000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B.

Janvier à octobre, 525 .|..
Ventes : 225.000 kilos.
Marché soutenu.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER

Le steamer français Le Morbihan, de la compagnie générale Transatlantique, est arrivé à Dunkerque, le 9 janvier venant d'Algérie avec laines.

Le steamer anglais Rubens, venant de Buenos-Ayres et Montevideo, est arrivé à Liverpool le 7 janvier.

Le steamer anglais Hildegarde, est arrivé à Montevideo le 8 janvier venant de Liverpool.

Le steamer français La Martinique, de la compagnie générale Transatlantique doit suivre d'Alger le 10 courant pour Dunkerque.

Le steamer français Le Morbihan, arrivé à Dunkerque venant de Oran, est porteur de 2,120 balles laine.

Le steamer français Ville de Tarragone, a touché au Havre, le 9 janvier allant de Dunkerque à Alger et Oran.

Le steamer anglais Copernicus est parti de New Orléans le 3 janvier pour Dunkerque avec coton.

Le steamer français Santa-Fé de la compagnie des Chargeurs Réunis, arrivé de La Plata au Havre est porteur pour Dunkerque de 784 balles laine chargées à Buenos-Ayres, Montevideo, San-Pedro et San-Nicolas.

Le steamer anglais John Elder est parti de Montevideo, le 6 janvier pour Bordeaux.

Le steamer français Hindoustan, venant de La Plata, est arrivé à Marseille, le 8 janvier.

Le steamer anglais Asiatic, a suivi de Las Palmas, le 5 janvier allant de Anvers à Buenos Ayres.

Le steamer français Orenoque a suivi de Lisbonne, le 7 janvier allant de Bordeaux à La Plata.

Le steamer anglais Zuandam, venant d'Amsterdam, est arrivé à Montevideo le 3 janvier.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les Sociétés qui feront leur commande de convocations, avis, affiches, etc., dans les bureaux de l'imprimerie de l'AVENIR DE ROUBAIX TOURCOING, auront droit à l'insertion gratuite dans le journal.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, d'obits, etc., faite à **Roubaix** *et* **Tourcoing**, *dans les bureaux de l'*AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING, *donne droit à une insertion GRATUITE dans le Journal*

TOURCOING

Condition publique. — Le directeur de la Condition publique vient de faire paraître le tableau des opérations opérées pendant les années 1887 et 1888, comparées aux exercices précédents jusqu'en 1879.

Le total des kilogrammes, en 1879, était de 13,084,201. Il a subi une progression constante depuis lors et s'est élevé en 1888 à 23,077,023 ainsi répartis :

Soie : 1,814 k. — Laine peignée : 17,749,638 k. — Laine filée : 2,953,368. — Blousses : 1,183,300. — Cotons : 1,188,903.

On voit que notre Conditionnement est en pleine prospérité.

Déserteur. — Le nommé Edouard Delattre, âgé de 22 ans, né à Flers, conscrit de la classe 1887, avait, au moment du tirage au sort, passé en Belgique.

Se trouvant sans ressources dans ce pays, il fut expulsé. A peine avait-il mis le pied sur le territoire français que la gendarmerie lui mettait la main au collet.

Ce déserteur était classé au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Incorrigible. — Une gamine de onze ans, Louise Marie Bloch, demeurant à la Maisence, est malgré son jeune âge, très vicieuse, et a déjà commis nombre de larcins.

Plainte a été déposée contre elle. Mme D..., boulangère-patissière, au préjudice de laquelle la précoce voleuse a dérobé différentes marchandises.

Le père appuie la plainte pour que l'enfant incorrigible soit enfermée dans une maison de correction.

La Société tourquennoise de Gymnastique et d'Armes étant autorisée par arrêté préfectoral du 26 décembre 1888, commencera à fonctionner réglementairement le 1er janvier 1889.

Une réunion se tiendra dans la grande salle du « Café Leclercq » coin de la rue Desurmont, le jeudi 10 janvier prochain, à 8 h. 1/2 précises du soir.

Il sera procédé, dans cette séance, à la lecture du règlement, à la constitution définitive de la société et à la nomination du Comité.

Les membres présents à cette réunion seront seuls exemptés du droit d'entrée de 5 francs.

Condition publique de Tourcoing

Expéditions et arrivages par voie ferrée

Année 1888	Expédié par la condition k.	R. en g. aux expédit. k.	Arriv. par v. ferr. k.	Totaux. k.
Janvier	327,007	226.097	59.139	612.243
Février	339,625	165.444	46,497	551,566
Mars	442,510	168,345	68,010	678,865
Avril	427,590	128,443	65,610	621,643
Mai	335.990	225 475	56,660	618,125
Juin	328,630	223.147	77,210	628 987
Juillet	324,890	150,680	38,940	514,460
Août	359,820	123,307	43,660	526,787
Septembre	452,640	229,022	47,496	729,158
Octobre	434,670	207,830	33,430	675,930
Novembre	455,780	140,847	63,262	649 889
Décembre	349,520	166,936	40,810	557,263
Totaux	4,578,672	2,155,523	641,724	7,375,919

Le total de l'année est donc de 7,375,919 k.

Le directeur : STORMAY.

LILLE

UN DRAME AU VITRIOL

Encore une femme délaissée qui se venge !

La nommée Marie Caudelier, ouvrière de fabrique, âgée d'une trentaine d'années, ayant deux jeunes enfants et s'attendant à en avoir bientôt un troisième, vivait depuis près de onze ans avec un sieur Descarpentries, domestique.